

Un tiers des personnes vivent et travaillent dans les 2 grandes agglomérations

Chaque jour, les habitants de Loire-Atlantique réalisent de nombreux déplacements, notamment pour se rendre à leur travail. Un tiers des va-et-vient se fait au sein même des deux grands pôles d'emploi du département, Nantes et Saint-Nazaire. En 2020, deux tiers des personnes en emploi travaillent en dehors de leur commune de résidence ; leur part augmente fortement depuis 2008. Certains de ces actifs se déplacent vers les départements limitrophes à la Loire-Atlantique ou le Grand Paris. La voiture reste le mode de transport privilégié.

De nombreuses personnes circulent sur les routes matin et soir. Les conséquences des déplacements sont multiples : impact sur l'environnement, qualité de vie ou encore poids du carburant et de l'entretien dans le budget des ménages. La voiture est souvent le seul mode de déplacement possible pour des distances moyennes. Mais la question de son usage peut se poser pour les distances courtes, notamment en ville. En effet, en 2022, la métropole du département, Nantes, serait la 4^e ville la plus encombrée de France, selon une enquête réalisée par TomTom. Dans un contexte de forts besoins en infrastructures de transport, plusieurs projets structurants sont en cours dans le département, afin d'améliorer les liaisons routières : accès au périphérique nantais et développement du réseau des transports collectifs.

Les pôles d'emploi : lieux de vie et de travail

La proximité d'un pôle permet aux actifs de trouver des opportunités d'emploi. Ils peuvent également choisir d'y résider afin de réduire le temps et le coût du transport. Ainsi, à Nantes Métropole, 88 % des actifs résident et travaillent dans l'agglomération : ils sont considérés comme **stables**. De plus, Nantes Métropole attire des actifs au-delà de l'agglomération ► **encadré 1**. De même, 76 % des actifs occupés de la communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (la Carene), second pôle d'emploi du département, restent dans l'intercommunalité pour travailler. À l'inverse, une majeure partie des actifs des intercommunalités d'Erdre et Gesvres, de Redon Agglomération (contour Pays de la Loire) et du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois rejoignent, pour travailler, d'autres pôles d'emploi tels que Rennes Métropole, les intercommunalités bretonnes à proximité ou le Grand Paris. Seuls 25 % à 34 % des actifs en emploi travaillent dans leur intercommunalité de résidence.

65 % des actifs en emploi travaillent en dehors de leur commune de résidence

En 2020, en Loire-Atlantique, 410 200 **navetteurs** effectuent un trajet en

dehors de leur commune de résidence pour se rendre à leur travail, soit 65 % des actifs en emploi ► **figure 1**. Entre 2008 et 2020, le nombre de navetteurs augmente davantage en Loire-Atlantique que dans le référentiel : +18 %, soit +63 340 navetteurs, contre +14 % dans le référentiel.

En 2020, 6 % des actifs en emploi quittent la Loire-Atlantique pour aller travailler, comme dans le référentiel. De par sa position géographique, la Loire-Atlantique permet de circuler à la fois vers les départements ligériens limitrophes du Maine-et-Loire et de la Vendée (50 %), vers les départements bretons (20 %) mais également vers le Bassin parisien (13 %). Pour ces déplacements, 81 % des navetteurs utilisent la voiture et 14 % les transports en commun.

Les cadres, plus nombreux à travailler hors du département

Comme dans le référentiel, les cadres travaillent plus souvent en dehors de leur département de résidence : 10 % des cadres de la Loire-Atlantique en 2020, contre 7 % des autres catégories socioprofessionnelles. Pour autant, les profils des **navetteurs sortants** varient selon leur lieu de résidence au sein du département. Ainsi, un navetteur sortant sur deux, résidant à Nantes Métropole, est un cadre. Parmi eux, 22 % se rendent vers le Grand Paris.

A contrario, au sein de l'intercommunalité de Châteaubriant-Derval, située à la frontière nord du département, 44 % des navetteurs sortants sont ouvriers.

Parmi eux, 21 % vont vers Bretagne Porte de Loire Communauté et 17 % vers Rennes Métropole. Par ailleurs, au sein d'Estuaire et Sillon, les actifs occupant une profession intermédiaire sont plus nombreux à travailler en dehors de l'intercommunalité (38 %). Parmi eux, 37 % vont vers la métropole de Rennes, vers celle du Grand Paris ou vers Redon Agglomération.

De nombreux déplacements en provenance des départements limitrophes

Huit navetteurs sur dix venant travailler dans le département, habitent en Maine-et-Loire, en Vendée, dans le Morbihan ou l'Ille-et-Vilaine.

Nantes Métropole concentre près de la moitié d'entre eux. De par les types d'emploi proposés, les cadres sont plus nombreux à y venir (28 %, contre 19 % en moyenne dans le département). Dans l'intercommunalité de Sud Estuaire, les cadres sont également plus nombreux (20 %), mais les artisans aussi (12 %, contre 4 % en moyenne dans le département). De même, ces derniers sont davantage présents à Pornic Agglo Pays de Retz (11 %). Au sein de Sud Retz Atlantique, un actif sur quatre réside en dehors de la Loire-Atlantique. Dans la région de Blain, 56 % des actifs arrivant pour travailler, occupent une profession intermédiaire, contre 30 % en moyenne dans le département. Enfin, les intercommunalités de Sèvre et Loire et d'Estuaire et Sillon accueillent davantage d'ouvriers (respectivement 45 % et 44 %, contre 28 % en moyenne dans le département).

► 1. Nombre d'actifs en emploi et évolution entre 2008 et 2020, selon leur lieu de résidence et de travail

	Loire-Atlantique				Référentiel	
	Actifs en emploi en 2020		Évolution 2008/2020		Actifs en emploi en 2020	Évolution 2008/2020
	en nombre	en %	en nombre	en %	en %	en %
Stables : actifs travaillant dans leur commune de résidence	216 860	35	22 760	12	34	4
Navetteurs	410 220	65	63 340	18	66	14
Navetteurs résidant et travaillant dans le même département	369 480	59	54 990	17	60	13
Navetteurs travaillant en dehors du département	40 740	6	8 350	26	6	28
Actifs en emploi au lieu de résidence	627 080	100	86 100	16	100	11

Source : Insee, Recensements de la population (RP) 2008 et 2020.

La voiture, mode de déplacement privilégié pour sortir de sa commune de résidence

Lorsqu'ils travaillent dans une autre commune de Loire-Atlantique, 89 % des actifs utilisent la voiture ou la moto et 9 % les transports en commun. Dans le référentiel, la voiture est moins utilisée au profit des transports en commun (respectivement 85 % et 12 % des actifs travaillant dans une autre commune de la zone).

Le recours à la voiture tient souvent à l'existence de longs trajets domicile-travail, résultant en partie de la polarisation des emplois alors que les lieux de résidence sont dispersés en périphérie des villes. Avec un parc automobile composé en majorité de véhicules diesel, augmenter le taux d'occupation des véhicules pourrait permettre de réduire leur impact environnemental : actuellement 90 % des actifs en emploi, au volant, sont seuls dans leur voiture ► **chapitre Environnement**.

Par ailleurs, les trajets en transport en commun ne sont pas toujours adaptés au profil des salariés du territoire et aux métiers qu'ils exercent. En effet, les ouvriers, plus nombreux en Loire-Atlantique que dans le référentiel, utilisent davantage la voiture (83 %, contre 79 %) ► **chapitre Marché de l'emploi**. Leurs horaires atypiques ne permettent pas, ou difficilement, l'usage des transports en commun. De plus, les emplois peuvent se situer dans des zones où les transports en commun sont moins fréquents ou absents. Inversement, au sein de Nantes métropole, les transports en commun génèrent 138,5 millions de voyages en 2022. Les cadres, plus souvent présents dans la métropole, et les employés utilisent davantage les transports en commun que la moyenne mais moins que dans le référentiel (15 % contre 17 % pour les cadres et 14 % contre 18 % pour les employés).

L'avantage de la voiture en Loire-Atlantique se fait au détriment des transports en commun et de la marche mais pas du vélo. L'usage de ce dernier est facilité par la mise à disposition des aménagements pour les cyclistes. Ainsi, pour rejoindre leur lieu de travail, 8 % des actifs utilisent le vélo. Il est plus particulièrement plébiscité par les cadres et pour les plus petites distances, au plus 5 kilomètres. ●

Isabelle Delhomme (Insee)

► Définitions

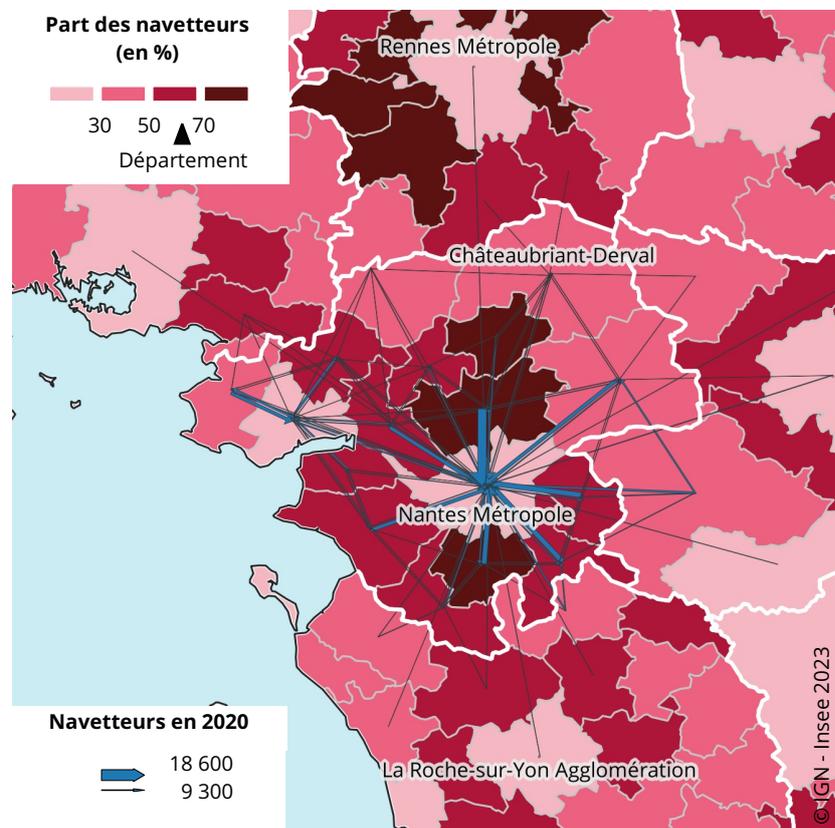
Un **stable** est une personne active en emploi qui travaille dans sa zone de résidence.

Un **navetteur** est une personne active en emploi qui quitte sa commune de résidence pour se rendre sur son lieu de travail. Un **navetteur sortant** réside en Loire-Atlantique et travaille en dehors du département. Un **navetteur entrant** réside dans un autre département et travaille en Loire-Atlantique.

► Encadré 1 – Des déplacements en lien avec Nantes métropole

Parmi les **navetteurs entrants** de Loire-Atlantique, un sur deux se rend à Nantes Métropole, où l'offre d'emploi est diversifiée. Ils viennent, notamment, de Mauges communauté (17 %), Terre de Montaigu (14 %) et d'Angers Loire métropole (6 %). Parallèlement, 38 % des navetteurs sortants de Loire-Atlantique résident à Nantes Métropole. Ils se rendent au Grand Paris (18 %), à Terre de Montaigu (8 %), dans le Choletais (8 %), à Angers Loire Métropole (7 %), à la Roche-sur-Yon Agglomération (6 %) et à Rennes Métropole (5 %). Les axes ferroviaires et routiers départementaux favorisent les déplacements des actifs au-delà de leur commune de résidence. Ainsi, le Pays d'Ancenis et la Carene, de par la présence de gares, encouragent les déplacements quotidiens.

Principaux flux domicile-travail des habitants de Loire-Atlantique et part des navetteurs, par intercommunalité



Lecture : en 2020, 18 650 actifs en emplois résident à Erdre et Gesvres et se rendent à Nantes métropole pour aller travailler.

Champ : seuls les flux supérieurs à 250 navetteurs sont représentés.

Source : Insee, RP 2020.

► Encadré 2 – De nombreux déplacements pour la vie de tous les jours en Loire-Atlantique

En parallèle des déplacements pour aller à leur travail, les habitants de Loire-Atlantique réalisent, chaque jour, de nombreux déplacements pour les loisirs, les études, les achats, etc. Selon l'enquête sur les déplacements en Loire-Atlantique, 23 % des habitants se déplacent, en 2016, pour leurs loisirs (activités sportives, culturelles ou associatives) et pour des visites (aller au restaurant, faire une promenade, etc.). D'autres trajets permettent d'aller travailler (22 %) et de réaliser des obligations personnelles comme recevoir des soins ou rechercher un emploi (21 %). Enfin, aller faire ses achats est aussi une raison de se déplacer (20 %). L'usage de la voiture est majoritaire dans la plupart des déplacements.

Les étudiants participent à 13 % des trajets et ils privilégient les transports en commun. Qu'ils habitent ou non chez leurs parents, 64 % d'entre eux, résident à moins de 30 minutes de leur lieu d'étude en 2019. Ils étudient principalement à Nantes métropole ► **chapitre Formation**.

► Pour en savoir plus

- **Fontaine M.**, « Les femmes travaillent plus près de chez elles et utilisent moins la voiture », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 136, mars 2023.
- **Foucharde C., Rodrigues A.**, « Déplacements domicile-travail : la voiture en pole position, même pour de courtes distances », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 106, janvier 2021.
- **Département de Loire-Atlantique**, Enquête déplacements en Loire-Atlantique – Préparer la mobilité de demain, janvier 2016.